

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 35 (1964)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Evolution économique et structures horlogères  
**Autor:** Schaller, François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825369>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Evolution économique et structures horlogères

*Lors de la récente assemblée générale extraordinaire des délégués de la FH, M. Gérard Bauer, président, a donné la parole, à Macolin, à M. François Schaller, professeur aux Universités de Lausanne et de Berne. Voici un résumé de cette conférence qui, de l'avis même de M. Bauer, fut une « merveilleuse leçon ». Ce qui, d'ailleurs, n'étonnera pas les membres de l'ADIJ.*

Dans la mesure où la sagesse puise ses leçons dans l'expérience, il faut souhaiter que les chefs d'entreprises ne fassent pas preuve, aujourd'hui, de trop de sagesse. La représentation que nous devons nous faire de l'avenir — d'un avenir d'ailleurs assez rapproché — ne peut plus s'inspirer de l'expérience d'un temps même proche, mais à jamais révolu. A notre époque plus qu'en toute autre, la prévision doit être autre chose que la simple extrapolation du passé. Elle doit reposer sur l'observation et l'étude approfondies des lois d'une évolution dont nous devons cesser d'être les simples témoins, pour nous muer en acteurs. Nous n'y parviendrons qu'en décelant, au sein des structures de l'industrie moderne, les lignes de force sur lesquelles s'adaptera nécessairement l'industrie de demain. Il vaudrait mieux que nous soyons les artisans de cette restructuration plutôt que d'en être les victimes ; il serait préférable de diriger l'évolution, plutôt que d'en être tôt ou tard brutalement écartés.

Depuis la fin de la dernière guerre, un phénomène, le coût élevé des nouvelles techniques de production, nous déconcerte par l'ampleur de ses conséquences. Le progrès technique, dont l'accélération a surpris les esprits les plus optimistes, n'est cependant pas une variable indépendante. Il est la conséquence logique du plein emploi de la main-d'œuvre et de l'accumulation du capital dans les sociétés riches. Il est aussi la condition de la croissance économique. Or, la généralisation de son usage modifie fondamentalement la structure des cellules de production. Les charges fixes l'emportent de plus en plus, dans le calcul du prix de revient, sur l'importance des salaires d'une main-d'œuvre **directement** affectée à la production. Ceci est d'autant plus frappant qu'une fraction toujours plus importante des salaires rémunère actuellement des spécialistes ; ces dépenses ne présentent donc plus aucune élasticité.

Quel que soit le niveau de la conjoncture, l'entreprise n'a plus la faculté de faire varier beaucoup le montant des salaires qu'elle paye, en fonction de l'importance de son portefeuille de commandes. L'entreprise moderne doit être à même, en toute conjoncture, de supporter la charge de plus en plus lourde de ses frais fixes. Elle doit conserver

sa main-d'œuvre spécialisée, renter ses investissements élevés, amortir rapidement un outillage constamment menacé par l'obsolescence, c'est-à-dire par ce vieillissement technique qui survient **avant** l'usure physique de la machine. L'entreprise est donc condamnée, en tout temps et en toute circonstance, à écouler une production dont le volume doit nécessairement croître afin de permettre d'étaler des frais généraux fixes sur un nombre d'articles toujours plus grand. Investissements considérables, production élevée par rapport à celle d'usines où dominaient les frais généraux proportionnels, absence de souplesse face à la conjoncture, nécessité impérieuse d'écouler une grande production, telles sont les caractéristiques de l'industrie moderne, et l'horlogerie suisse n'y fera pas exception.

Ces servitudes très lourdes ne sont cependant pas sans contrepartie. Le prix de revient par unité est sensiblement réduit, à condition précisément que le volume de la production soit assez élevé. Là est l'avantage majeur, décisif, des techniques modernes de la production. Mais, précisément, cette réduction du prix de revient — qui commande celle du prix de vente — a pour effet de rendre impossible, **à long terme**, la coexistence des deux formes d'entreprises : celle qui recourt encore aux méthodes de production traditionnelles et largement dépassées, et celle qui parvient à réduire ses coûts dans la mesure où elle produit bien davantage. L'issue de la lutte concurrentielle à laquelle se livrent les deux genres d'entreprises (celle du passé et celle de l'avenir) ne fait aucun doute. L'instinct de conservation, très fort en économie aussi, peut prolonger longtemps la phase pénible de l'élimination naturelle, au prix de bien des misères et de bien des déceptions, et au risque de compromettre l'avenir de la branche d'industrie tout entière. Chacun ne se montrerait-il pas plus sage de chercher à saisir le sens de l'évolution moderne, et de s'y conformer courageusement afin de mieux orienter et de mieux commander cette évolution ?

Dans le cas de l'horlogerie, la seule solution qui offre aujourd'hui des chances sérieuses de succès est encore le choix de l'une ou de l'autre des multiples formes que revêt la concentration. Ce vocable est bien usé, rebattu, galvaudé même. Certains échecs enregistrés jusqu'ici prouvent simplement que beaucoup ont méconnu les exigences de la concentration dont le succès dépend au moins autant (sinon davantage) de conditions psychologiques qu'économiques. De plus, le sens prêté à ce mot fut souvent trop étroit. La spécialisation, notamment, peut aboutir aux mêmes résultats que la concentration. On a parfois manqué d'imagination. On n'a voulu retenir de la concentration qu'un cliché simple, et même simpliste. D'autres que nous, hélas, ont su faire preuve de plus d'initiative, et sont parvenus longtemps, au cœur même de nos régions horlogères, à s'approprier le fruit de nos efforts et de nos capitaux à des conditions qui leur assuraient l'exclusivité du profit. Ils ne sont pas très nombreux, mais ils sont très puissants. Il ne serait pas nécessaire, je pense, de leur expliquer longuement les avantages de la concentration dans la distribution du produit terminé. Ce qu'ils ont fait, ne serions-nous pas capables de le faire nous-mêmes ? Non, bien sûr, si nous y prétendons chacun pour soi. Mais tous ensem-

ble ? Oui, sans aucun doute. Et mieux vaut tard que jamais, car là, probablement, est la seule voie susceptible de réserver un magnifique avenir à notre belle industrie.

Ceci exige de tous un effort d'adaptation dont il convient de ne pas sous-estimer l'ampleur. Il est toujours plus facile de construire un nouvel édifice que de transformer une construction existante pour l'adapter parfaitement aux nécessités d'une époque. Rien, cependant, n'est impossible. Il y faut du courage et de la lucidité. Modifions donc hardiment notre édifice, afin de pouvoir continuer de l'habiter et d'y faire prospérer nos affaires. Sinon, d'autres que nous construiront la maison nouvelle, dont nous risquons fort, alors, d'être à jamais exclus.

François SCHALLER

Il y a soixante ans

## Inauguration du régional Saignelégier-Glovelier

20 mai 1904. Le premier train du régional Saignelégier-Glovelier roule sur la ligne qui vient d'être mise en service. Ce jour d'inauguration est un jour de fête pour une bonne partie de la population franc-montagnarde qui attend depuis longtemps la réalisation de cette voie ferrée dont les bases ont été jetées douze ans auparavant. Le progrès, à l'époque, est étroitement lié au développement des chemins de fer qui seuls sont capables de tirer de leur isolement les campagnes les plus retirées.

« Il faut avoir assisté à la fête du 20 mai dernier, écrit Joseph Jobin au lendemain de l'inauguration, il faut avoir vu l'enthousiasme de la foule en délire pour comprendre toute l'importance qu'attache à ce tronçon de chemin de fer nouveau-né la population de ce délicieux petit paradis qui s'appelle les Franches-Montagnes. Alors que les voisins d'Ajoie, de la vallée de Delémont, de Moutier et de Saint-Imier étaient depuis longtemps desservis à souhait par le grand réseau jurassien, le plateau des Franches-Montagnes se voyait isolé, privé de communications faciles avec les pays circonvoisins. Petit pays de montagne, il n'avait pas d'industries florissantes opposables aux riches et fertiles entreprises des vallées qui l'entourent, et du haut de son plateau, le montagnard en était réduit à regarder d'un œil mélancolique où se mêlait parfois une pointe d'envie, les innombrables voies ferrées l'entourant. Il contemplait ces lignes de chemin de fer apportant aux contrées qu'elles traversent la prospérité, le bien-être et la richesse,